

LA MESURE DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES, LA MISSION DE NOTRE PARTENAIRE



Catherine Crozat,
Analyste Recherche
Quantitative



Tegwen Le Berthe,
Spécialiste Produits
Actions et Responsable
du Développement ESG

Les entreprises sont exposées à des risques d'ordre climatique qui affecteront leurs valorisations financières. Ces risques sont liés à la fois aux impacts physiques du changement climatique et à la transition vers une économie à plus faibles émissions carbone.

Pour identifier et atténuer les effets financiers potentiels du changement climatique, les investisseurs ont besoin d'un plus grand nombre d'informations et d'indicateurs environnementaux sur les entreprises. Pionnière dans la déclaration des émissions carbone et principale initiative conforme aux recommandations établies par la TCFD¹ en matière de déclaration des données environnementales, le CDP aide les investisseurs à cet égard.

CPR AM a signé un partenariat exclusif avec le CDP en vue de proposer à ses clients une solution avancée pour la gestion des risques liés au climat.

Entretien avec Catherine Crozat, Analyste Recherche Quantitative et Tegwen Le Berthe, Spécialiste Produits Actions et Responsable du Développement ESG chez CPR AM.

TEGWEN, POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER LE CDP?

Le CDP (anciennement Carbon Disclosure Project) est une organisation à but non lucratif, spécialisée dans la mesure de la performance environnementale des émetteurs, que ce soit des entreprises, des villes ou des régions. Fondé en 2000, le CDP a pour ambition de faire de l'information environnementale et de la gestion des risques une nouvelle norme d'entreprise. Pour cela, elle met à leur disposition une plateforme unique afin que les émetteurs déclarent leurs impacts dans trois domaines : le climat, l'eau et la déforestation.

Au nom d'investisseurs signataires, le CDP demande chaque année aux plus grandes entreprises et à celles identifiées comme les plus gros pollueurs de la planète de fournir des renseignements sur la manière dont elles gèrent les risques liés au climat, notamment leurs émissions de CO₂. Il traduit ensuite ces données en analyse détaillée des risques, opportunités et impacts environnementaux. En 2018, plus de 650 investisseurs représentant 87 000 milliards de dollars d'actifs étaient signataires.

On peut noter une réelle dynamique ces dernières années. Lorsque le CDP a lancé le concept de la déclaration environnementale en 2002, seuls 35 investisseurs étaient signataires et seulement 245 entreprises avaient répondu. En 2018, plus de 7 000 entreprises représentant plus de 50 % de la capitalisation boursière mondiale ont déclaré leurs données environnementales par le biais du CDP. En demandant aux entreprises d'inciter leurs fournisseurs à également répondre, cela constitue un réel cercle vertueux.

Au cours des 15 dernières années, le CDP a créé ainsi un engagement inédit sur les questions environnementales.

Le CDP est également le cofondateur de l'initiative Science-Based Targets (SBT), en partenariat avec le Pacte mondial des Nations unies, le World Resources Institute (WRI), le WWF, et le regroupement d'entreprises *We Mean Business*. Cette initiative établit des méthodologies permettant aux entreprises de définir des objectifs ambitieux conformes au niveau de décarbonisation requis pour limiter le réchauffement climatique à moins de 2 °C (cf encadré page 4).

Enfin, le CDP est un acteur reconnu qui a notamment été nommé meilleur institut de recherche sur le climat en 2015, 2016 et 2017 (Extel IRRI) et

désigné « Meilleure Recherche ESG / ISR » lors des Investment Week's Sustainable & ESG Investment Awards en 2016 et 2017.

CATHERINE, L'ÉVALUATION DES ENTREPRISES AU TRAVERS D'UN QUESTIONNAIRE EST UN ÉLÉMENT IMPORTANT DE LA MISSION DU CDP. COMMENT FONCTIONNE-T-ELLE ?

Oui en effet, le questionnaire et l'évaluation qui en découle visent à encourager les entreprises à déclarer leurs impacts sur l'environnement et sur les ressources naturelles et à prendre des mesures pour réduire les effets négatifs.

En 2018, le CDP a amélioré ses questionnaires pour adopter une approche sectorielle et s'aligner sur les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD¹). La TCFD obtient un soutien croissant et 513 entreprises adhèrent désormais à ses recommandations.

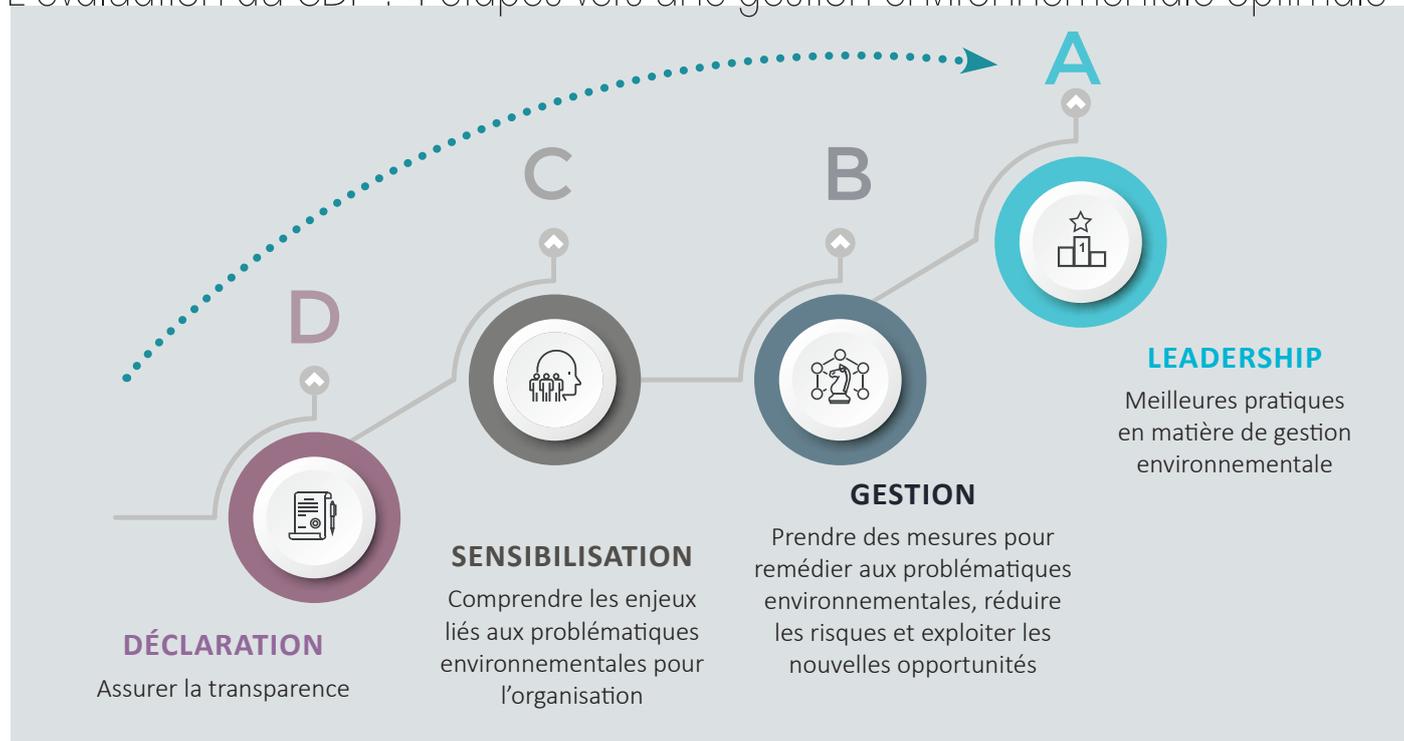
Selon cette nouvelle approche, le questionnaire sur le changement climatique comporte des questions générales ainsi que des questions propres aux activités des secteurs à fort impact. En

2018, environ 150 questions étaient réparties dans 14 modules : Gouvernance, Stratégie/Gestion des risques de l'entreprise, Objectifs et Performance, Indicateurs (émissions, énergie, autre, etc.), Tarification du carbone, Engagement, Gestion des terres...

La méthodologie de notation fonctionne par palier successif afin d'évaluer in fine la performance environnementale d'une entreprise. Le CDP attribue ainsi une note comprise entre A et D (A étant accordé aux entreprises faisant montre des meilleures pratiques). Au-delà de la mesure et de la quantification environnementale, l'évaluation porte sur la façon dont les entreprises évaluent un ensemble de risques et d'impacts liés au changement climatique puis mettent en place une politique, une stratégie et une gouvernance afin de les gérer.

En raison de la nécessité de représenter différents niveaux de maturité et permettre à la méthodologie de suivre le rythme du développement des meilleures pratiques en matière de gestion environnementale, le CDP évalue le questionnaire selon 4 niveaux consécutifs (cf. encadré ci-dessous).

L'évaluation du CDP : 4 étapes vers une gestion environnementale optimale



1- La TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosures) est un groupe de travail nommé par le Financial Stability Board (FSB) en décembre 2015. Présidé par Michael Bloomberg, il est composé de 32 membres issus du secteur financier et non-financier (gestionnaires d'actifs, fonds de pension, groupes privés, entreprises d'audit et de consulting, agences de notation) et a été créé afin de développer des recommandations sur la manière de reporter et publier les risques et opportunités liés au changement climatique.

L'accent est mis différemment sur chaque niveau : l'exhaustivité au niveau de la Déclaration, les connaissances de base au niveau de la Sensibilisation, l'action au niveau de la Gestion environnementale et l'identification des meilleures pratiques au niveau du Leadership.

L'entreprise doit obtenir une note minimale et/ou présenter un nombre minimal d'indicateurs à un niveau pour pouvoir être évaluée au niveau suivant. Si elle n'atteint pas la note minimale, l'entreprise ne sera pas évaluée au niveau suivant. Les quatre niveaux représentent les étapes à suivre par les entreprises pour une bonne gestion environnementale. Très sélective, l'évaluation est indépendante et influente. Elle est menée par des organisations partenaires formées par le CDP et soumises à des contrôles qualité rigoureux.

LE CDP SE POSITIONNE AINSI EN TRAIT D'UNION ENTRE LES INVESTISSEURS ET LES ENTREPRISES. TEGWEN, COMMENT SONT UTILISÉES LES DONNÉES ET SCORES DU CDP PAR LES MARCHÉS FINANCIERS ?

La base de données constituée par le CDP est le plus grand recueil mondial d'informations sur les risques liés au changement climatique, à l'eau et à la déforestation, faisant de la plateforme l'une des sources d'information les plus riches sur le rôle des entreprises dans le changement climatique. L'approche sectorielle, les indicateurs prospectifs et la notation permettent aux investisseurs de prendre des engagements stratégiques et des décisions d'allocation en portefeuille. Quant aux entreprises répondantes, cela leur permet d'avoir des points de référence et de se comparer à leurs pairs. Ainsi, le CDP fournit aux entreprises et aux investisseurs des données comparables et pertinentes pour impulser des progrès plus substantiels.

Le CDP est ainsi un fournisseur de référence sur les données environnementales utilisées par le marché. Il alimente en effet les entreprises, organisations et autres fournisseurs qui proposent eux-mêmes des résultats de recherche, analyses, données, indices et autres notes.

Par ailleurs, les données du CDP sont déjà utilisées par certaines solutions d'investissement passif comme par exemple les indices bas carbone STOXX et l'indice bas carbone du fonds de retraite

New York State Common Retirement Fund. Elles permettent aux acteurs des marchés de limiter leur exposition au risque carbone dans le cadre d'une gestion indicielle.

CPR AM A SIGNÉ UN PARTENARIAT EXCLUSIF AVEC LE CDP. POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE QUELQUES MOTS ?

CPR AM est le 1^{er} asset manager à proposer une solution d'investissement co-construite avec le CDP. Gérée activement, elle s'appuie à la fois sur les scores du CDP et les SBT ainsi que sur notre approche ESG thématique déjà implémentée dans les fonds Food For Generations et Education.

Cette solution innovante combine ainsi l'utilisation de données de performances environnementales pertinentes et riches avec un processus d'investissement financier et extra-financier exigeant et de conviction.

En décembre 2018, CPR AM est aussi devenu le premier asset manager à utiliser une licence Climetrics pour la promotion de ses fonds. Développé par le CDP et ISS-climate, Climetrics offre, au niveau d'un fonds, une évaluation globale des risques et opportunités liés au climat. La notation indépendante permet ainsi aux investisseurs d'évaluer l'impact à long terme de leurs investissements et de s'assurer qu'ils sont bien positionnés dans la transition vers une économie bas-carbone.

À PROPOS DES SCIENCE-BASED TARGETS (SBT - Objectifs alignés sur la science)

Les SBT reposent sur une évaluation scientifique objective de ce qui est nécessaire, et non de ce qui est réalisable par une seule entreprise. Les objectifs (Targets) sont considérés comme étant « alignés avec la science » s'ils visent un niveau de décarbonisation suffisant pour maintenir la hausse de la température moyenne mondiale en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

Les entreprises adoptent de plus en plus les SBT : au 31 décembre 2018, 505 entreprises ont soumis un objectif « aligné avec la science » (contre 326 en décembre 2017) et 163 d'entre elles ont obtenu la validation de leur objectif (contre 84 en décembre 2017).